

## Règlement d'admission

### Garderie

#### Age

L'âge d'admission des enfants est de 18 mois à 5 ans. Ils sont accueillis dans des groupes verticaux, de maximum 10 enfants.

#### Absences

Les parents sont tenus d'avertir la responsable de l'absence de leur(s) enfant(s) 24 heures à l'avance pour les jours imprévus et en cas de maladie le jour même avant 8h00. **Pour les vacances**, les parents doivent avertir la structure **1 mois avant**. **Les absences non justifiées seront dues et facturées**. En cas d'absences prolongées, et non justifiées, la place de l'enfant est gardée pendant au maximum 1 mois et facturée. Passé ce délai l'enfant est dès inscrit automatiquement.

#### Assurances

L'enfant doit être au bénéfice d'une assurance RC et maladie ( copie à fournir)

#### Divers

Les parents peuvent s'informer de ce qui se passe à la garderie auprès de l'éducatrice présente. Tout changement d'adresse, de vie, réclamations, sont à adresser à la responsable. Les parents doivent remplir un formulaire d'inscription après avoir pris connaissance du présent règlement, auquel ils sont dès lors soumis.

#### Fréquentation

Dans la mesure du possible, il serait préférable qu'il n'y ait pas d'arrivées et de départs entre 9h00 et 11h00 et entre 14h00 et 16h00.

Une période d'adaptation est mise en place avec les parents, afin de faciliter l'intégration de l'enfant et l'aider à la séparation.

De plus pour favoriser une bonne intégration de votre enfant, il est souhaitable qu'il fréquente régulièrement la garderie. Les enfants sont inscrits au minimum deux heures consécutives ceci afin de leur permettre de participer aux activités proposées.

## Repas

Le goûter est offert par la structure et fait partie du projet éducatif de celle-ci.  
Les repas de midi sont équilibrés et adaptés à l'âge des enfants. Il comportent un féculent, une protéine et un légume.

## Horaire

La garderie « Les Moussaillons » est ouverte de 7h30 à 18h00. Les petits ont la possibilité de rester pour le repas de midi mais au maximum 3x par semaine par enfant.

## Inscription

Tous les enfants sont inscrits pour leurs jours de présence. Deux places de dépannage sont gardées pour les imprévus. Il serait néanmoins souhaitable d'avertir la personne présente au minimum un demi-jour avant la date prévue de la venue de l'enfant.

## Objets personnels

A son arrivée, chaque enfant apporte :

- une paire de pantoufles
- des habits de rechange si nécessaire
- des couches culottes et des lingettes si besoin

Habillez vos enfants de façon pratique et adéquate. Nous déclinons toute responsabilité en ce qui concerne les vêtements perdus, les bijoux ou autres objets que l'enfant pourrait porter à la garderie.

## Santé

« Les Moussaillons » accueillent les enfants en bonne santé. En cas de maladie de votre (vos) enfant(s), vous êtes tenus de le garder à la maison, afin d'éviter la transmission de celle-ci. Si un enfant est malade ou accidenté aux « Moussaillons », la responsable, prend immédiatement contact avec les parents. S'il est impossible de les atteindre, l'éducatrice prendra les dispositions nécessaires. Les parents sont rendus attentifs, au fait que dans toutes communautés d'enfants, les maladies contagieuses sont inévitables, ceci malgré les précautions prises. Il est important de nous signaler toutes maladies contagieuses et surtout la rubéole. Les allergies et les régimes alimentaires doivent être signalés.

## Sécurité

Pour la sécurité de votre (vos) enfant(s) signalez à l'éducatrice présente, si c'est une tierce personne qui vient le(s) chercher. Celle-ci sera munie d'un mot de votre part.

## Tarifs.

Inscription annuelle à l'Association 50.-

Le prix de l'heure est de 6.-	7.- pour hors commune
Dès 4 heures et plus = 22.-	26.- pour les hors commune
Pause de midi= 22.-	24.- pour les hors commune
Journée entière 60.-	70.- pour les hors commune

Des abonnements sont en vente

Les factures sont à régler pour le 20 du mois courant.

**L'heure entamée est une heure due.**

20% de rabais pour le 2<sup>ème</sup> et les suivants de la même famille

5% de rabais pour les enfants venant au minimum 5 demies journées

## Association

Les parents font partie d'office de l'Association «Les P'tits Moussaillons » qui gère administrativement la garderie. C.F. Les statuts de l'Association.

Vous souhaitez soutenir l'association par un don ?

Un seul numéro de compte

Banque Raiffeisen  
1869 Massongex  
19-4585-6  
Association Les P'tits Moussaillons  
A l'att. De Mme Da Silva Stéphanie  
CH 11 8060 6000 0012 1358 2